François Rubelin

Prêtre de l'Oratoire

Entré = 1665

Né à Rumilly en Savoie, le 1647

Mort à Poligny (Jura), le 17 mars 1703.

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Odry : t. V. p. 59 verso

Cloyseault : Ménologe, p. 267

" Vies, t. III, p. 233

Le P. François Rubelin

Cloyseault : Ménologe, p. 267-268 =

Le Père François Rubelin était de Rumilly en Savoie. Il était d'un esprit naturellement austère et toute sa vie il a aimé les exercices les plus rigoureux de la pénitence. Il n'était encore que confrère que, pendant les carêmes, il ne faisait qu'un repas et si les supérieurs lui avaient voulu permettre, il n'aurait mangé qu'après le soleil couché et que des herbes cuites. On eut toutes les peines du monde à le résoudre de recevoir les ordres sacrés et il ne voulut dire sa 1re messe qu'à l'âge de 30 ans, c'est-à-dire en 1671, étant entré jeune dans l'Oratoire en Nov. 1665, tant il avait de respect pour le sacerdoce.

On l'envoya au séminaire d'Arles où il a demeuré plusieurs années. Il savait en perfection l'ancienne discipline de l'Eglise et il en était un exact-observateur, autant que les règles de la prudence le lui permettaient.

Sur la fin de ses jours, il se retira à Poligny où toute son occupation fut la prière & la charité pour les pauvres. Il avait soin de leur faire le catéchisme certains jours de la semaine et ensuite de leur distribuer l'aumône ; ce qu'il faisait avec tant de bénédiction qu'à sa mort les pauvres le pleurèrent comme leur père nourricier et chacun l'honora comme un saint. Il mourut à Poligny le 17 mars 1703.

Adry = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire, T. V, page 59 verso (Bibl. Nle fonds français 25.685)

Sa vie se trouve dans les 3 volumes in fo de l'Institution et qui renferment l'éloge des Pères qui se sont distingués par leur piété.

C'est l'ouvrage du P. Cloyseault qu'a publié le P. Ingold.

T.S.V.P.

M.M. 607, 2e catalogue, N° 837 =

François Rubelin, de Rumilly, entré à Lyon en 1665, prêtre en , mort en 1703.

Listes des Assemblées =

1672 Arles Act.

1675 " séminaire

1678 " "

1681 " "

1684 " "

1687 " "

1690 " "

1693 St Joseph

1696 Avignon

1699 Poligny

1702 "

Nécrologe = Mort à Poligny le 17 mars 1703.

M.M. 578, 4, 3 sept 1660 ira de Salins à Toulon enseigner la 3e

M.M. 580, 12, 23 juillet 1665 ira de Joyeuse à Rumilly

M.M. 580, 37, 30 août 1666, ira de Rumilly à Montbrison enseigner la 2e

M.M. 581, 23, 15 sept. 1670, ira de Toulon à Saumur étudier en théologie

M.M. 581, 32, 23 janvier 1671, diacre, d'Arles, se disposera à la prêtrise à la première ordination

M.M. 581, 60, 5 juillet 1672, ira d'Arles à Apt y résider

M.M. 581, ~~83~~, 10 mars 1673, ira à Besançon, où il recevra son ordre

M.M. 581, 90, 3 juillet 1673, ira d'Aups à Pézenas y résider

M.M. 582, 93, 20 juillet 1676, ira d'Arles à Grasse

M.M. 586, 66, 10 octobre 1695, ira à Joyeuse

" 78, 14 mai 1696, ira de Joyeuse à Avignon, y résider

" 256, 1 avril 1698, ira d'Avignon à Poligny

" 398, 18 oct. 1701, reste à Poligny

" 472, 18 oct. 1703, n'y est plus

LE PÈRE

FRANÇOIS RUBELIN

(1647[1]-1703)

Sommaire. — Le caractère d'esprit du P. Rubelin. — L'innocence de sa vie. — Son progrès dans les lettres. — Son entrée dans l'Oratoire. — Son amour pour le silence. — Le soin qu'il a de ses écoliers. — Son amour pour les austérités et la pénitence.— Son respect et son éloignement pour le sacerdoce. — Sa résistance à recevoir les ordres sacrés. — L'histoire de la vie du P. Dufour. — Le P. Rubelin reçoit enfin la prêtrise. — Il est fait directeur du séminaire d'Arles. — Étant septuagénaire, il va demeurer à Poligny pour se préparer à la mort; la manière dont il y a vécu. — Son amour extraordinaire pour les pauvres. — Son grand amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Sa dernière maladie. — Sa mort.

Le P. François Rubelin, prêtre de l'Oratoire, natif de Rumilly, en Savoie, était d'un esprit naturellement austère, et toute sa vie il a aimé les exercices les plus rigoureux de la pénitence, quoiqu'il eût pour les autres une douceur et une charité merveilleuses. Il n'avait encore que sept ou huit ans, qu'il donnait déjà tous les jours son déjeuner et son goûter aux pauvres, pratiquant en même temps la mortification et la charité pour les autres. Lorsque ses parents lui en donnaient pour une seconde fois et qu'ils lui commandaient de le manger, il

[1] Date approximative.

en prenait trois ou quatre morceaux pour les contenter, et il gardait le reste pour les pauvres. Sa mère, qui était une femme fort vertueuse, l'aimait tendrement, et elle était charmée de voir en lui de si bonnes inclinations. Elle prenait un soin singulier de le porter à la piété. Elle lui fit faire sa première communion de bonne heure. Ce divin sacrement, ayant trouvé en lui une âme innocente, y opéra de merveilleux effets. La prière et la lecture des livres de piété faisaient presque son unique occupation. Du moins elles étaient sa plus douce et sa plus agréable consolation. En un mot, il paraissait déjà si modeste, si pieux et si sage, qu'on le regardait comme un petit saint.

La piété ne contribua pas peu au progrès qu'il fit dans les lettres, car en très peu de temps il fut capable de rhétorique et de philosophie. Après en avoir achevé le cours, il entra dans l'Oratoire. Il y a grande apparence qu'il y apporta l'innocence de son baptême, qu'il y a conservée jusqu'à la mort. De toutes les vertus, celle qui le distinguait davantage et en laquelle il excellait particulièrement était l'exactitude au silence. On ne l'entendit jamais dire un seul mot inutile et hors du temps. Son grand recueillement en était la véritable cause ; car il se tenait presque continuellement en la présence de Dieu, et rarement la perdait-il de vue.

Au sortir de l'institution, on l'envoya à Joyeuse [1] pour y enseigner aux enfants les premiers principes de la grammaire ; il n'oublia rien pour s'en acquitter dignement. Mais son grand soin fut de former dans leurs âmes l'image de Jésus-Christ. Plus il les voyait petits et innocents, plus son plaisir était grand de leur inspirer la piété. Ce fut pour lors que, quoiqu'il ne fût encore que confrère, il commença à ne faire qu'un repas pendant le

[1] Où l'Oratoire avait une maison depuis 1620.

carême; et si son supérieur le lui avait voulu permettre, il n'aurait mangé chaque jour de ce saint temps qu'après le soleil couché, et que des herbes cuites.

Après y avoir demeuré quelques années on l'envoya étudier en théologie à Arles, d'où il retourna dans son pays pour y être préfet des pensionnaires au collège de Rumilly[1]. Il y trouva pour supérieur le P. Jacques Faugères[2], qui était un homme d'un zèle infatigable pour le salut des âmes, d'une charité extraordinaire pour les pauvres et d'une piété éminente. Il fit sous sa conduite de nouveaux progrès dans la vertu. Il obtint de lui la permission de ne se point chauffer pendant les hivers, quoiqu'ils soient extrêmement rigoureux en Savoie. Il dormait très peu, se couchant extrêmement tard et se levant de très grand matin. Sa nourriture était si frugale, qu'on était surpris qu'il pût subsister. Outre cela il portait toujours ou la haire ou le cilice. Il lut pour lors la vie des Pères du désert, et il fit un recueil de tout ce qu'il y avait de plus austère et de plus extraordinaire pour le pratiquer. Il admira en l'un le silence, en l'autre le jeûne; en celui-ci la retraite, en celui-là l'humilité; en l'un l'obéissance, en l'autre l'oraison; en celui-ci la pureté, en cet autre la charité. Il les imita tous et en surpassa même plusieurs. Il conçut dès lors une telle haine pour son corps, qu'il le traitait comme son plus irréconciliable ennemi; et il est surprenant qu'il ait vécu si longtemps après l'avoir traité pendant plusieurs années aussi rigoureusement qu'il l'a fait. Si saint François de-

[1] Sur la maison de Rumilly, voir plus bas.

[2] Le P. J. Faugères était « d'un village du diocèse de Clermont ». Il entra prêtre à l'Oratoire en 1642 et s'y consacra pendant de longues années aux missions de la campagne. Successivement supérieur à Amiens, à Notre-Dame-de-Grâces en Forez, à Rumilly, il demanda, en 1670, à se retirer à Clermont pour s'y préparer à la mort. Il y mourut le 18 mai 1677.

manda pardon au sien, avant que de mourir, de tous les maux qu'il lui avait causé, le P. Rubelin aurait pu à aussi juste titre faire la même chose au sien.

Il avait beaucoup étudié les conciles et les saints Pères, et cette lecture lui avait donné un si profond respect pour le sacerdoce, que pendant plusieurs années ses supérieurs n'ont jamais pu l'obliger de recevoir les ordres sacrés. Au commencement il s'excusait sur ce que les anciens canons ne permettaient pas de recevoir la prêtrise avant l'âge de trente ans. Quand il eut cet âge, il voulut apporter d'autres raisons pour s'en dispenser; mais l'an 1666, étant allé le dimanche du Bon Pasteur à Annecy pour assister à la cérémonie de la canonisation de saint François de Sales, il logea chez le P. Dufour, ancien prêtre de l'Oratoire, pour lors directeur du premier monastère des religieuses de la Visitation. Ce Père, connaissant sa vertu et d'ailleurs sachant le refus qu'il faisait à son supérieur de recevoir les ordres, lui dit qu'il louait beaucoup son humilité, mais qu'il ne condamnait pas moins sa désobéissance; que celui qui se voulait conduire *par lui-même* était exposé à beaucoup d'illusions, *qui se ductorem sequitur, magnum seductorem sequitur*; que ce qu'on croyait souvent humilité, n'était qu'opiniâtreté et attache à son propre sens; que l'obéissance était la règle de toutes les vertus; à la fin il ajouta : *Qui sibi dux factus est, non indiget dæmone tentante, factus est sibi dæmon.* Le P. Rubelin se rendit à ces raisons et à plusieurs autres que ce Père lui allégua, et depuis ce temps il se disposa à recevoir les ordres sacrés et redoubla ses austérités et ses autres exercices de piété. Il demanda seulement qu'on lui permît de garder les interstices entre chaque ordre, afin de se conformer aux règles de l'Église. Mais son supérieur lui dit qu'étant déjà âgé, il y avait assez longtemps qu'il les gar-

dait ; il se soumit alors sans répliquer à ce qu'il voulut.

Il ne sera pas hors de propos de dire ici quelque chose de la vie du P. Dufour. Un cardinal, évêque de Genève, a fondé à Avignon un collège où il y a six places de boursiers à la nomination de l'évêque de Genève pour les enfants de son diocèse. Saint François de Sales remarqua dans le P. Dufour, pendant qu'il était jeune, tant d'esprit et de dispositions à la vertu, qu'il le nomma à une de ces places. Après y avoir demeuré six ans, y avoir fait son cours de théologie et reçu la prêtrise, il vint se jeter aux pieds de saint François de Sales pour le prier de disposer de lui. Le saint évêque lui conseilla d'aller à Paris et d'entrer dans la congrégation naissante de l'Oratoire, et pour cet effet il lui donna une lettre pour le P. de Bérulle, qui le reçut à bras ouverts. Dans ce temps-là, la reine, mère du roi Louis XIII, était sortie du royaume et s'était retirée à Bruxelles, se plaignant beaucoup du peu de déférence que le roi, son fils, avait pour elle, et des mauvais traitements du cardinal de Richelieu. Tout Paris n'était occupé que de cette affaire. Le P. Dufour, pendant le carême, faisant le catéchisme à l'hôpital des teigneux, expliqua les commandements de Dieu, et quand il fut au quatrième, il s'étendit beaucoup sur les devoirs des enfants envers leurs pères et mères, ce qui était le plus convenable à ceux qui l'écoutaient. Cependant on crut, mal à propos et sans aucun fondement, qu'il avait voulu parler de ce qui faisait tout l'entretien de Paris, et quelques esprits mal intentionnés ne manquèrent pas de l'aller rapporter au cardinal de Richelieu, y ajoutant même plusieurs choses à quoi il n'avait pas pensé. Les Pères de l'Oratoire, en étant avertis, appréhendaient que le cardinal ne le fît arrêter, sachant qu'il n'était pas fort favorable à la Congrégation et qu'il l'avait encore moins été à son fondateur, le cardinal de

Bérulle. C'est pourquoi ils lui conseillèrent de se retirer incessamment dans son pays, où depuis ce temps il est toujours resté jusqu'à la mort, portant l'habit de l'Oratoire et en pratiquant tous les règlements avec beaucoup de piété et d'édification. On lui a obligation de la maison de l'Oratoire de Rumilly [1]; car avant qu'on eût aucune permission du duc de Savoie de l'établir dans ses États, une dame le fit par son testament héritier de tous ses biens pour les employer en telles œuvres de piété qu'il jugerait à propos. Il crut n'en pouvoir faire une plus grande que d'établir à Rumilly un collège de l'Oratoire. Il travailla donc à obtenir des lettres patentes de Son Altesse royale le duc de Savoie, pour l'établissement des prêtres de l'Oratoire de Rumilly avec pouvoir de posséder des biens, et, après qu'elles eurent été enregistrées au souverain sénat de Chambéry, il remit toute cette succession sans en rien retenir pour lui, quoiqu'il eût eu beaucoup de peine et fait plusieurs dépenses pour réussir dans cette affaire [2].

Lorsque le P. Rubelin fut prêtre [3], on le vit changer du tout au tout. Rien de plus humble, de plus mortifié, de plus pieux. Il disait la sainte messe avec un recueillement qui donnait de la dévotion à ceux qui y assistaient. Sa préparation et son action de grâces étaient un peu longues, mais pleines de ferveur. On l'envoya au séminaire d'Arles pour en être directeur. On ne pouvait

[1] On se rappelle que saint François de Sales avait déjà voulu établir l'Oratoire dans son diocèse, et même s'y retirer. Voir tome I[er], page 47.

[2] Cet établissement se fit en 1653.

[3] Voici l'ordre du Conseil relatif à l'ordination du P. Rubelin : « Le confrère Rubelin, d'Arles, se disposera à la prestrise à la première ordination, 23 janvier 1671. » MM 581, 32. (*Archiv. nation.*)

proposer aux jeunes ecclésiastiques un homme qui sût mieux l'ancienne et la nouvelle discipline de l'Église. Son air et toutes ses manières inspiraient la modestie, et étaient une instruction continuelle qui apprenaient aux séminaristes la manière dont ils devaient se comporter toute leur vie, quand ils seraient hors du séminaire. Il n'y avait pourtant rien de contraint ni d'affecté, mais tout était dans la modestie et la simplicité ecclésiastique. Quand il aurait été l'auteur des rubriques du bréviaire et du missel, il n'en aurait pas mieux su ni mieux pratiqué toutes les cérémonies. Il avait l'esprit si rempli des canons et des règles de l'Église, touchant la vie et les mœurs des ecclésiastiques, qu'en toutes occasions il ne pouvait presque parler d'autre chose que de l'obligation qu'on a de s'y conformer pour s'acquitter dignement de ses devoirs et faire son salut. Il a passé plus de vingt ans dans cet emploi, pendant lesquels il a formé plusieurs saints prêtres qui ont rendu de grands services à l'Église. Il leur recommandait sur toutes choses la fuite du monde, la prière et l'étude, mais encore plus particulièrement l'éloignement des personnes du sexe, comme l'écueil le plus dangereux des jeunes clercs. Il avait une haute estime de cet emploi, le croyant le plus saint et le plus sanctifiant, le plus nécessaire et le plus important qui fût dans l'Église. Il disait qu'en travaillant à sanctifier les autres, on se sanctifiait soi-même; que rien n'était plus nécessaire que de former de bons prêtres; que former un saint prêtre c'était sanctifier tout un peuple, et qu'on ne pouvait rendre un plus grand service à Jésus-Christ. Il avait pour cet effet une dévotion particulière à les confesser, parce qu'il était persuadé que c'était le moyen le plus efficace pour leur inspirer la sainteté de leur état.

Il aurait volontiers continué cet emploi toute sa vie,

si sa santé le lui eût permis; mais lorsqu'il fut septuagénaire, il demanda quelque maison de repos, où il put passer le reste de ses jours à se préparer à la mort par la retraite, par la prière et par la pénitence. On l'envoya à Poligny[1]. Le supérieur, respectant son âge et sa vertu, le laissa vivre comme il voulut, d'autant plus que tous ses exercices de piété ne troublaient point ceux de la communauté, mais au contraire édifiaient beaucoup, et que non seulement il s'y trouvait toujours très assidûment, mais encore qu'il avait soin de sonner la cloche à l'heure qu'il fallait pour chaque exercice. Étant tout rempli des anciens canons, il voulut réciter l'office de la manière dont ils le prescrivent. Il se levait tous les jours à minuit pour réciter les matines à la tribune devant le saint Sacrement, où il demeurait ensuite en méditation jusqu'à deux heures. A la pointe du jour il disait laudes, et pendant le reste de la journée il récitait chaque petite heure de trois heures en trois heures. Sur le soir, il récitait vêpres et les complies avant que de se coucher. Pendant l'avent et le carême, il jeûnait beaucoup plus austèrement que le reste de l'année. Tous les samedis des Quatre-Temps, il demeurait toute la matinée en prières devant le saint Sacrement pour demander à Dieu de saints prêtres, avec une si grande ferveur qu'on lui voyait quelquefois le visage tout en feu et les larmes lui couler des yeux.

Il joignit à une vie si austère un grand silence et un grand amour pour les pauvres. Les après-dîners il se tenait à la porte de la maison pour leur distribuer les restes du repas, se servant de cette occasion pour leur faire quelque instruction à mesure qu'il leur donnait l'aumône; trois fois la semaine il leur faisait le catéchisme,

[1] Le 1er avril 1698. (*Arch. nat.*, MM 586, p. 256.)

et les interrogeait les uns après les autres. Cette pratique sainte en attira non seulement une grande quantité, mais encore plusieurs autres personnes qui n'étaient pas pauvres, et qui y venaient seulement pour être instruites ou qui y envoyaient leurs enfants ou leurs domestiques. Il a continué cet exercice jusqu'à sa mort avec une si grande bénédiction, qu'on le regrette encore aujourd'hui et qu'on le regrettera longtemps.

L'amour qu'il avait pour la sainte pauvreté lui faisait souhaiter de pouvoir vivre d'aumônes et de mendier son pain de porte en porte. Il ne voulait rien avoir qui n'en portât le caractère ; il fut toujours habillé très pauvrement. Il avait d'ordinaire des pièces à sa robe et à sa soutane. Il les raccommodait lui-même, et n'en changeait presque jamais qu'ils ne s'en allassent en lambeaux. Étant jeune, il faisait tous ses voyages à pied ; ce qui lui restait de ses viatiques, il le renvoyait au supérieur de la maison d'où il était parti, ou il lui demandait la permission de le donner aux pauvres, ne croyant pas qu'il lui appartînt légitimement. Il avait un si grand amour pour la pénitence et pour la mortification, qu'il disait que les véritables serviteurs de Jésus-Christ vivent heureux et contents au milieu des souffrances, et que ce leur est une mort de n'avoir rien à souffrir pour lui.

Il était si appliqué à Jésus-Christ dans ses méditations, qu'il semblait qu'il lui fût visiblement présent et qu'il eût le bonheur de lui parler face à face. Dès le commencement de son oraison son cœur était déjà embrasé d'amour pour ce divin Sauveur. Tout ce qu'il voyait lui parlait de Dieu et lui servait de sujet de méditation. La moindre petite créature lui était une matière suffisante pour lui élever son cœur. Mais rien ne le touchait plus que la vue du tabernacle où résidait le saint Sacre-

ment. Quand il était dans l'église ou à la tribune, ses yeux y étaient continuellement attachés, et son esprit si occupé de Jésus-Christ présent, qu'il en était comme extasié.

Il soupirait jour et nuit après la vue de cet aimable Sauveur, et il désirait pour cela d'être délivré des liens du corps. Aussi, quand il pensait à la mort, il sentait en lui-même une certaine joie qui lui faisait dire avec l'Apôtre : « Qui me dégagera du corps mortel pour m'unir à mon « Dieu [1], » estimant lui être plus avantageux de vivre avec Jésus-Christ que de rester plus longtemps dans cette vallée de larmes et de misères. Mais ce qu'il souhaitait précisément n'était pas d'être heureux, c'était de voir la gloire de l'humanité adorable du Sauveur, pour qui il avait tant d'amour.

Comme il avait toujours devant les yeux ce que le Fils de l'homme avait souffert pour l'amour des hommes, il ne s'imaginait point l'aimer quand il n'endurait rien pour son service, et il eût voulu lui rendre vie pour vie en mourant pour la défense de son saint nom. Mais ne se jugeant pas digne d'un si grand bonheur, il se mortifiait du moins autant qu'il pouvait pour lui témoigner son amour, de sorte que toutes ses austérités n'étaient pas tant l'effet de sa pénitence que de son amour pour Dieu. Il était sensiblement touché toutes les fois qu'il disait ou qu'il entendait ces paroles [1] : *Quæ te vicit clementia, ut ferres nostra crimina, crudelem mortem patiens, ut nos a morte tolleres.* Elles faisaient sur son cœur une impression telle, qu'aucune créature mortelle ne peut exprimer. Il s'en servait aussi souvent pour élever son esprit à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il ne cherchait et il

1 Saint Paul aux Romains, VII, 24.
1 De l'hymne de l'Ascension.

n'aimait que Dieu ; il ne songeait qu'à lui plaire, et sa plus grande crainte était de l'offenser. C'est pourquoi il avait une attention continuelle sur toutes les actions et sur tous les mouvements de son cœur. Il s'examinait plusieurs fois le jour, et il veillait si soigneusement sur tous ses sens, qu'on ne croyait pas qu'il ait jamais regardé en face aucune femme ni fille, non pas même ses plus proches parentes.

Pendant sa dernière maladie, il édifia beaucoup par les grands sentiments de piété qu'il fit paraître. Toute sa vie il avait été vivement pénétré de la rigueur des jugements de Dieu et de la crainte des peines terribles et éternelles de l'enfer. Mais toutes ces frayeurs cessèrent dans ses derniers moments. On vit en lui un calme merveilleux, une amoureuse consolation, une paix tranquille et un avant-goût du paradis. Si son humilité ne l'avait retenu, il aurait pu dire alors comme saint Pierre d'Alcantara : *O felix pœnitentia quæ mihi talem et tantam gloriam promeruit* [1].

Cette maladie fut longue. Cependant, quelque violente que fût sa fièvre et ses autres douleurs, il ne laissa pas de dire tous les jours la sainte messe et de réciter son bréviaire. Il souhaitait même d'avoir le bonheur de mourir à l'autel comme notre Bienheureux Fondateur, ou en récitant son office, et Dieu lui accorda cette grâce ; car le dernier jour de sa vie, étant à l'autel, sur la fin de sa messe, le Frère qui la lui servait s'aperçut à la postcommunion qu'il tombait à la renverse, accourut promptement et le prit entre ses bras, et empêcha qu'il ne tombât à terre. Il perdit pour lors tout mouvement et toute connaissance. On lui ôta ses habits sacerdotaux et on le porta à l'infirmerie. Toute la communauté s'assembla

[1] Brev. rom., Office de saint Pierre d'Alcant., leçon VI.

pour l'assister, et le médecin, étant venu, dit qu'il n'y avait aucune apparence qu'il revînt de cet état, qu'il ne lui restait que quelques heures de vie et qu'il fallait en profiter pour lui donner l'Extrême-Onction. Il ne l'eut pas plus tôt reçue, qu'il recouvra la connaissance. Il fut surpris de se voir à l'infirmerie et au milieu de tant de personnes. Il demanda aussitôt son bréviaire pour dire tierce selon sa coutume. Mais parce que tous les Pères étaient dans l'infirmerie, il voulut avec tant d'instance qu'on le menât dans sa chambre pour le réciter avec plus de recueillement, qu'on l'y mena. Il se mit à genoux devant sa table, et après en avoir dit quelques psaumes, il tomba pour une seconde fois dans une défaillance qui fut suivie d'une agonie de deux ou trois heures, après lesquelles il expira, *et obdormivit in Domino.*

Le bruit de sa mort ne fut pas plus tôt répandu dans la ville, que tout le monde accourut pour demander ou de ses cheveux, ou de ses linges, ou son chapelet, ou quelque autre chose qui lui eût appartenu, afin de le garder comme une relique, et la plupart l'invoquèrent comme un saint et se recommandèrent à ses prières, le croyant déjà dans le ciel. Cette mort précieuse arriva le 17 mars 1703, après près de cinquante ans de Congrégation, étant entré en l'institution de Lyon en 1655.